



Déclaration liminaire

CTREA Occitanie du 7 Octobre 2021

La crise sanitaire a eu de lourdes conséquences sur nos élèves, étudiant.es, apprenti.es et stagiaires tant au niveau des apprentissages que psychologique. Elle n'a fait qu'accentuer les difficultés et nos craintes quant à l'avenir de l'Enseignement Agricole Public et de ses établissements. Le Sénat ne s'y est d'ailleurs pas trompé, parlant de la survie de cet enseignement, et lançant par la suite en urgence une mission intitulée "L'enseignement agricole, un outil indispensable au cœur des enjeux de nos filières agricoles et alimentaires". Dans ce contexte de crise structurelle et conjoncturelle, la rentrée 2021 aurait nécessité la mise en place d'un plan d'urgence et la création de postes pour l'Enseignement Agricole Public. Il n'en est rien ! Aucune mesure pour améliorer les conditions de travail des personnels et d'apprentissage des apprenant.es. Au contraire, le demi-poste supplémentaire d'assistant.e d'éducation octroyé l'année dernière à chaque lycée n'a pas été prolongé et le gouvernement poursuit sa trajectoire de destruction d'emplois alors que les défis à relever sont immenses : renouvellement des générations d'agriculteurs.trices, transitions agroécologique et climatique.

La DGER accélère ses contre-réformes imposées à marche forcée : réforme de l'évaluation du STAV engagée à la rentrée, refonte du bac pro, rénovation des différentes spécialités des BTSA... n'en jetez plus ! Toutes ces réformes, souvent réalisées dans la précipitation, sans réelle concertation, sont à rebours du bon sens et de l'intérêt des élèves et étudiant.es. Elles accentuent la perte d'importance de l'examen terminal dans la délivrance des diplômes, battant ainsi en brèche le principe républicain d'égalité et affaiblissant la valeur nationale des diplômes. Inacceptable !

Force est de constater qu'il y a bel et bien un écart entre les moyens mis en œuvre et les ambitions affichées. Cette année encore les personnels, les élèves, apprenti.es, étudiant.es et stagiaires des établissements agricoles connaissent une rentrée sous le signe du mépris. La Région Occitanie n'est pas épargnée malgré des effectifs en hausse :

- une baisse de dotations horaires engendrant des refus d'élèves, des classes surchargées rendant difficiles les apprentissages et les conditions de travail pour les enseignant.es, des fermetures (2nde GT à Nîmes, 1^{ère} STAV à Villefranche) et des regroupements (BTS STA1 et APV1 à Auch, 1^{ère} et Tle BIT à Castelnau-le-Lez) alors que la rentrée a déjà eu lieu... Nous demandons le dégroupement des deux classes de BTSA d'Auch ainsi que l'ouverture de la troisième classe de 2nde GT à Nîmes.

- des moyens gérés au fil de l'eau et qui ne sont pas à la hauteur des besoins : il manque plus de 13 000 h aux établissements de la région pour fonctionner !!! La « chasse à la DGH », y compris après la rentrée, à laquelle les directions locales ont injonction de se livrer, est devenue une constante. Nous nous interrogeons sur l'intérêt et la pertinence d'une telle mesure. Nous regrettons la dérégulation pédagogique qui accompagne ces décisions entraînant une modification des fiches de services et des emplois du temps. Ces « bidouillages » réalisés à posteriori constituent un facteur déstabilisant pour les équipes et les élèves largement éprouvés par la crise sanitaire.

Depuis le pilotage des moyens par l'instauration de ce que l'administration a qualifié de « DGH cible 2022 », nous notons un fort décrochage entre les besoins pédagogiques remontés par l'ensemble des établissements et les moyens octroyés. Depuis 3 ans, les lycées doivent ainsi fonctionner avec un déficit moyen en DGH de 2 %. Nous n'acceptons toujours pas l'artifice inventé par le Service Régional : une « réfaction » totalement arbitraire de 1 % sur les besoins pédagogiques obligatoires. Ce faisant, l'autorité académique invente des « besoins pédagogiques obligatoires »... « non obligatoires ». Inconcevable ! Nous rappelons également que les évolutions de la carte des enseignements optionnels sont fortement limitées par une dotation horaire là encore insuffisante et, qui plus est, non conforme à la réglementation.

- des suppressions de postes et une dotation en personnels insuffisante (enseignant.es, AED, AESH, personnels administratifs, personnels de direction...) qui se poursuivent et déstabilisent notre appareil de formation. 14,5 postes d'enseignant.es supprimés sur la période 2018-2021 !!!! Totalement inacceptable et intenable d'autant que les effectifs d'élèves/étudiant.es ont progressé de 4 % entraînant une augmentation des besoins de 2,6 % pour l'ensemble de la région. Le déploiement d'heures supplémentaires n'est pas une réponse adaptée. Par ailleurs nous dénonçons la fragilité des équipes de direction (absence de postes de titulaires) dans plusieurs établissements ou sites de la région (Tarbes, La Canougue, Saint-Gaudens notamment). Elles doivent être impérativement renforcées... A ce titre, la solution proposée aux collègues de Tarbes, qui se sont mobilisé.es en cette rentrée, n'est pas à la hauteur des enjeux. Nous exigeons un engagement fort de notre Administration, notamment par la création d'un poste de proviseur.e-adjoint.e dans ce lycée.

- des conditions de travail qui ne cessent de se dégrader : manque de reconnaissance du travail « invisible », invisible pour les « gestionnaires de moyens » mais bien réel pour les personnels qui « courent » partout, maintien du gel du point d'indice malgré l'inflation, conditions d'emploi indignes pour les assistant.es d'éducation (AED) et accompagnant.es des élèves en situation de handicap (AESH)...Bref le compte n'y est pas ! La désaffectation croissante pour les métiers éducatifs risque de miner à plus ou moins long terme notre système de formation. Nous ne pouvons accepter de telles perspectives !

Nous dénonçons les entraves dans les négociations nationales pour un nouveau protocole de gestion des agents contractuels des CFA/CFPPA toujours à l'arrêt : il doit permettre d'établir un cadre commun pour garantir et améliorer la situation de tou.tes les agent.es sur tout le territoire.

Par ailleurs, la loi « Liberté de choisir son avenir professionnel », en libéralisant et dérégulant la formation professionnelle par apprentissage, met en concurrence directe la formation initiale scolaire, l'apprentissage public et l'apprentissage développé par les branches professionnelles, des grands groupes ou organismes de formation privés...

L'Enseignement Agricole Public est une véritable chance pour les élèves, étudiant.es, apprenti.es et stagiaires et un devoir pour la Nation. Il est un outil indispensable pour l'avenir des jeunes et de nos filières agricoles et alimentaires. Les établissements agricoles jouent un rôle majeur et ne peuvent pas absorber la baisse des moyens. Nous exigeons un budget ambitieux ! Le schéma d'emploi, encore négatif en 2022, doit être abandonné afin de donner à l'Enseignement Agricole Public le nouveau souffle qu'il mérite.